L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 16 FEVRIER 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 16 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 5 heures P. M., au No 74 rue Ste-Anne—Un coffre-fort.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No. 38 de la rue de Chartres — Grande vente à crédit de 400 lots d'habillements de printemps et d'été, et 200 lots de lingerie.

Par Vincent & Co, aux Nos. 42 et 44 de la rue de la Douane — Vente à crédit et par colis de marchandises de printemps et de fonds, étrangères et américaines.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue Vieille-Levée—400 caisses chaussures et 100 malles bottes et congress conses.

Par D. E. Morphy, à 10 heures et demie, au No 7 rue des Magasins—107 barriques de bière "India pale Ale." Et à midi, au Pelican Warehouse—22 balles toile d'emballage.

Par S. Guinault, à 11 heures, rue Dauphine, entre St-Louis et Conti—L'ameublement de la maison.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Maurice Barnett à l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres, à 10 heures—Vente régulière de meubles.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à 5 heures P. M., à son entrepôt, No 74, rue Ste Anne, Deuxième District, à la vente d'un coffre-fort.

ATTENTION!

Toile d'emballage.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Bière. Younger's Ale.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

☞ **Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.**

☞ **CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.**

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

OPÉRA.—La Reine de Chypre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Compagnie d'opéra-bouffe de Mme Oates.

ST CHARLES—Honey Moon et Everybody's Friend.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

Secours à la France.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* le compte-rendu de la réunion de la Chambre de Commerce de New York. On y trouvera de nobles paroles et un élan de sympathie qui consolent des turpitudes débitées au Sénat des Etats-Unis et des platitudes contenues dans le message du président Grant.

Un grand meeting convoqué par le Comité de la Chambre de commerce a eu lieu hier à la *Bourse aux céréales* (*Produce Exchange*) pour aviser aux moyens de venir en aide à la France. L'assemblée était animée d'une profonde sympathie pour les souffrances de notre malheureux pays. L'organisation suivante a été adoptée :

Président, M. William W. Wickles ;

Vice-présidents, MM. Stephen D. Harrison, Jesse Hoyt, George D. Cragin, Archibald Baxter, John S. Williams, Erastus Brown, Samuel Colgate, Samuel A. Sawyer, Aaron H. Phillips, Edward Cromwell, William H. Swan, Edward Hincken, Franklin J. Woodruff, E. W. Coleman ;

Secrétaires, A. E. Orr, William Blanchard, S. W. Carey, John H. Pool ;

Comité, George D. Cragin, Alex. E. Orr, L. W. McCullob, George Magrath, John H. Pool, Charles Strachan, Archibald Baxter, George H. Webster, Aaron H. Phillips, William Blanchard, Theodore J. Husted, F. P. Albert, John D. Mains, John Hobbs, A. F. Walcott, Josiah Penfield, Edward Cromwell, Edward Annan.

Les résolutions suivantes ont été lues et adoptées :

Attendu que les calamités de la guerre se sont lourdement appesanties sur les populations de la France, et ont eu pour effet la dévastation de leurs champs, la destruction de leurs moissons et la consommation de leurs approvisionnements et de leurs semences ; que les horreurs de la famine sont venues s'ajouter à l'inclémence d'un hiver exceptionnellement sévère et à la paralysie de toutes les branches du travail sur toute la surface du pays ;

Et attendu que la charité et la bienfaisance chrétiennes nous convient tous à apporter tout le soulagement possible à ce peuple qui, comme le peuple français, sont dans la détresse et dans le besoin ; il est

Résolu que, tout en nous abstenant de manifester une opinion sur les mérites du conflit qui s'est malheureusement élevé entre l'Allemagne et la France, nous devons exprimer l'espoir qu'il sera promptement terminé par une paix honorable ;

Résolu que nous reconnaissons le devoir de porter à la population souffrante de la France la plus grande somme d'assistance et de soulagement, et de le faire avec la plus grande hâte possible ;

Résolu que la *Bourse aux Céréales* de la ville de New-York se mettra immédiatement à l'œuvre pour réunir de l'argent et des provisions pour être appliqués à cet objet, et qu'un comité de dix-huit membres sera nommé, avec pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires dans ce but.

Il que la *Bourse aux Céréales* invite toutes les organisations semblables du pays à coopérer avec elle à cette œuvre de merci et d'humanité.

M. Baxter, après avoir lu ces résolutions, a rappelé que le commerce en céréales avait tiré de la guerre européenne des profits considérables par suite de l'augmentation des exportations, et que les sacrifices qu'il était appelé à s'imposer ne seraient qu'une restitution partielle des avantages acquis.

M. Dodge, président de la *Chambre de Commerce*, a rappelé l'initiative prise par cette honorable corporation, et a dit que, dans sa pensée, elle n'avait entendu être que l'initiatrice d'un mouvement qui devait s'étendre à toutes les associations et à tous les citoyens du pays tout entier. Il a rapproché la prospérité et l'abondance dont jouissent les Etats-Unis de la détresse à laquelle est en proie une nation amie, et a invoqué l'assistance cordiale et empressée principalement des districts agricoles des Etats-Unis pour venir en aide aux populations de nos campagnes désolées.

Le Rév. Dr. Bellows, qui est partout où il y a du bien à accomplir, a ensuite pris la parole et a prononcé des paroles d'une chaleureuse éloquence. "Quand, a-t-il dit, il pense aux malheurs de la France, aux mères effarées, aux enfants affamés, il croit entendre les cris de sa propre femme, de ses propres enfants tendant vers lui leurs bras suppliants. Le fil léger qui envoie les pulsations d'un continent à l'autre à travers les intempéries de l'Océan a soulevé des sanglots de pitié dans les cœurs de tous ceux qui ont entendu la douloureuse histoire qu'il raconte. La pauvre France, entraînée par un gouvernement coupable, s'est jetée sur un million de bayonnettes compactes, fermes, disciplinées, et s'est tout à coup trouvée épuisée, sans secours de Dieu ni des hommes dans son malheur. La France martyr est la Niobé des nations !..."

La Bourse (*Stock Exchange*) a-t-il ajouté, a, dit-on, envoyé aujourd'hui même $5,000 à la France. Mais il ne faut pas parler d'une si mince somme. C'est un million de dollars au moins qu'il faut envoyer à ceux qui souffrent. La Californie seule a, pendant la guerre, envoyé $100,000 d'une simple vibration du fil électrique. Que la *Bourse aux Céréales* ouvre à l'instant même où il parle, une souscription qui soit immédiatement annoncée par le télégraphe, et prouve à la France que Dieu lui a suscité un ami pour l'aider dans sa détresse.

Les résolutions ont été adoptées, et les souscriptions suivantes recueillies séance tenante :

Archibald Baxter & Co., $1,000 ; David Dows & Co., 1,000 ; Cajun & Co., $1,000 ; Morgan's Sons, $500 ; Wick, Rossiter & Co., $500 ; Chamberlain, Roe & Co., $500 ; Cary & Yale, $500 ; Sawyer, Wallace & Co., $250 ; Colgate & Co., $500 ; L. W. Coleman & Co., $250 ; Chas. W. White & Co., $100 ; James McCulloch, $100 ; J. H. Poole & Co., $100 ; A. E. Kent & Co., $100 ; Edward Cromwell, $100 ; Wm. Howell & Co., $100 ; J. L. Brewster, 100 ; Foster J. Wiche, 100 ; Robert J. Holt, $100 ; Alfred Churchman $50 ; Askell & Tufts, $50 ; A. Oelson, $50 ; Cornelius Smith, $50 ; Alexander Munn, $50 ; Jas. David & Son, 25 ; Hart & Bro., $25.—Total $6,800.

Voici la liste des souscriptions reçues hier par M. Charles Lanier, trésorier du comité de la Chambre de commerce, 37 Pine street.

Arnold, Constable Co., $500 ; R. Warren Weston, 500 ; Wm. Cooper, 250 ; Cooper, Hewitt & Co., 250 ; Jno. F. Johnston, 250 ; J. N. Phelps, 250 ; Geo. Cabot Ward, 100 ; Cyrus W. Field, 100 ; Anonyme, 100 ; J. L. Rieff, 100 ; Jose Lees, 100 ; Bruce & Cook, 100 ; Mme Susan P. Staples, 100 ; Jno. Sneeden, 100 ; Henry B. Renwick, 100 ; W. C. Bryan & Co., 100 ; Alfred Boom, 100 ; W. S. Gilman, 100 ; Aymar & Co., 100 ; Valentine G. Hall, 100 ; H. N. Schieffelin, 100 ; George Merriam, 100 ; Joseph Howland, 100 ; Cash, 100 ; Mme Elise Charlier, 100 ; Charles M. Congreve, 100 ; Justus Lawrence, 100 ; J. R. Stewart, 50 ; A. A. Thompson & Co., 50 ; E. M., 50 ; W. Langdon, 50 ; W. L. Chamberlain, 50 ; Cash, 50 ; R. P. Charles, 50 ; Chas. Butler, 50 ; Cash, 50 ; do, 10 ; do, 25 ; do, 25 ; Teodore Gilman, 25 ; Joseph Ballen, 25 ; Louis Beaupland, 25 ; Ambrose K. Stryker, 25 ; Geo. Jardine, 5 ; Cash, 5 ; J. W. Moulton, 5 ; Harlem, 10 ; Robert Francis, 10 ; Cash, 5 ; Ed. Howland, 4 ; G. B. M. Jr., 15.

COKE.—Les familles qui préfèrent le coke au charbon, soit pour se chauffer ou pour l'usage de la cuisine, peuvent en obtenir actuellement à cinquante cents le baril, rendu à domicile, en s'adressant au bureau de la Compagnie du Gaz.

☞ **Achetez vos chapeaux au coin des rues St-Louis et Royale.**

Bataille de Montretout.

Nos correspondances particulières de Paris, du 20 et du 21 janvier, qui viennent de nous parvenir, tracent un tableau très net et très intéressant de l'état des choses dans la capitale assiégée, et de la sortie finale qui a eu lieu avant la capitulation.

Voici un récit exact de la scène et du but des combats que dans l'avenir on désignera sous le nom de bataille de Montretout.

Montretout est une hauteur entre St-Cloud et Garche, sur laquelle on avait eu l'intention d'élever une redoute dans le plan original des fortifications de Paris. Mais cette redoute n'a jamais été construite et on n'a pas eu le loisir de l'élever entre la capitulation de Sedan et notre investissement.

Jugeant bien de la valeur de la position, le premier soin de l'ennemi fut de s'en emparer, comme il a fait de celle de Châtillon, d'où ses batteries bombardent impitoyablement les monuments publics du quartier latin, de Saint-Sulpice au Panthéon.

Il était de la plus grande importance de reprendre Montretout (Châtillon paraît trop formidable pour l'enlever de front, à moins d'un sacrifice effroyable d'hommes) et tel paraît avoir été le principal objectif de la bataille d'hier.

De Montretout, on commande les bois de Saint-Cloud et les grandes routes qui mènent à Versailles ; de Montretout aussi on peut tourner les batteries prussiennes du Bas-Meudon qui répandent le trouble à Grenelle et au Point-du-Jour.

Il fallait donc prendre Montretout, coûte que coûte, pensait le gouverneur, et ce qui suit montre avec quelle bravoure ce plan a été mis à exécution.

Dans la soirée du mercredi 18, le général Trochu quitta le Louvre, pour se rendre à la citadelle du Mont-Valérien, d'où comme point central il devait diriger en personne les opérations futures.

L'exécution en avait été confiée à trois corps d'armée différents, placés sous le commandement respectif des généraux Vinoy, Bellemare et Ducrot, qui, tous les trois restèrent avec le gouverneur la nuit qui précéda l'engagement.

A Vinoy, général remarquable, fut confiée l'attaque qui, par la gauche, devait être dirigée sur Montretout du voisinage du chemin de fer de Versailles.

Bellemare commanda le centre, s'avançant de Courbevoie sur la droite du Mont-Valérien, en regardant du côté de Paris.

Ducrot restait chargé de l'attaque sur la droite dans la direction de Quelles.

Plus de cent mille hommes, comprenant trois différentes sortes de troupes (régulières, mobiles et gardes nationales), appuyés par une artillerie nombreuse (300 canons), formaient l'effectif des trois corps d'armée.

La ligne de front ne s'étendait pas, comme on peut s'en rendre compte en regardant la carte, sur une largeur de plus de 4 mille anglais.

La tâche de masser et de faire manœuvrer un si grand nombre de troupes, la plupart peu faites, dans un espace aussi restreint, était difficile et délicate : la concentration ne s'effectua pas sans beaucoup de peines et plusieurs fautes, et pour rendre encore l'opération plus difficile, la nuit fut très obscure et la matinée du 19 assombrie par un rideau de brouillard épais digne de ceux de la Tamise par son intensité et sa durée.

Le mouvement en avant avait été ordonné pour six heures du matin, mais par suite des retards inévitables dus à cette cause, et des obstacles inattendus qui s'opposèrent à la marche de la colonne de droite, il n'eut lieu que plusieurs heures plus tard.

Et ce ne fut pas là la seule fâcheuse entrave qui contraria le plan de Trochu.

Les gardes nationaux furent tenus sous les armes, huit heures consécutives, de deux heures du matin jusqu'à dix heures, que commença réellement l'action, sac au dos, munitions complètes.

L'infanterie de ligne paraissait aussi épuisée et abîmée de fatigues quand elle reçut ordre d'attaquer, et elle marcha sans cette vivacité d'allure qui révèle la confiance. Les officiers—le plus beau corps d'officiers qu'ont été jamais vus—maintinrent les soldats à leurs rangs, mais dans beaucoup de cas, ils eurent à les menacer de leur revolver.

Les soldats de Vinoy s'avancèrent de derrière le Mont-Valérien par la route parallèle de la Seine qui passe à droite de la briqueterie marquée sur les cartes de l'état-major, et que cache sur une certaine longueur la colline de la Fouilleuse.

La colonne d'assaut se composait de zouaves, du 139e de ligne et de plusieurs bataillons de gardes nationales notamment du 107e. Elle semblait devoir prendre Montretout sans difficulté.

Les Prussiens combattirent opiniâtrement, mais furent anéantis sous le nombre dans un combat corps à corps.

C'est là que Rochebrune du 19e régiment de Paris trouva la mort.

Rochebrune, le commandant des zouaves de la mort en Pologne, fut tué par un boulet polonais, car Montretout était défendu par des soldats de Posen.

De Montretout, les Français descendirent à Saint-Cloud et fouillèrent le village en prenant grand soin de faire sortir l'ennemi des caves. Ils profitèrent de la leçon de Villa-Evrard.

Les éclaireurs marchèrent en avant et dirigèrent un feu bien nourri sur l'ennemi battant en retraite sous son abri favori des bois taillis.

Tandis que la gauche remportait ainsi ces succès, le centre marchait par la vallée du Mont-Valérien, à l'attaque du château de Busenval et des hauteurs de la Bergerie qui en sont voisines.

Le premier obstacle qu'il rencontra fut la ferme de la Fouilleuse à l'ouest de la briqueterie.

Les Français rencontrèrent un feu de mousqueterie terrible, et deux fois la colonne fut forcée de se replier.

Une troisième fois ils s'élancèrent à la baïonnette et enlevèrent la position avec acclamations.

La garde nationale fut magnifique et se montra là pleine d'élan.

Mais le plus difficile restait à faire.

La position du centre (l'aile gauche) marchait vers les routes qui traversent la hauteur entre la Fouilleuse et Saint-Cloud, au pied d'une (colline n. 112 sur la carte d'état-major) où elle avait reçu l'ordre d'effectuer sa jonction avec le front gauche.

Cette position fut enlevée aussi à la baïonnette par une véritable furie française, pendant que la droite de Bellemare passait sur les terres du château de Busenval, gravissait la colline de la Bergerie et se répandait à travers les champs inextricables et entremêlés de vignes, de plantations et de jardins, en dirigeant à droite vers Celle-Saint-Cloud, par le petit lac connu sous le nom de Saint-Cucupliat.

La ligne de bataille ne fut pas plus longtemps conservée, ce fut une série de combats isolés où chaque homme combattit pour lui-même, perdit de vue ses officiers ou en fut perdu, et les feux de file devinrent effroyables.

Ce fut pour la plupart bien inutilement ; les premiers rangs, pleins d'enthousiasme, mais inexpérimentés, coururent derrière les arbres ; ils furent abattus l'un sur l'autre par les Prussiens impassibles, à l'abri derrière leurs retranchements, ou furent même parfois blessés par leurs propres éclaireurs, restés trop en arrière.

On raconte le trait suivant d'un colonel de la ligne, dit-on, comme il demandait au 116e bataillon de la garde nationale d'attaquer un mur crénelé qui se trouvait en face.

"Comment ne voyez-vous pas que c'est courir à une mort certaine que de marcher contre une telle position ?" répondit un lieutenant de la garde nationale, M. Backers. "Vous êtes ici pour mourir," répondit l'autre." "Et la ligne ?" répliqua le lieutenant.

"Eh bien ! je vais vous montrer que la garde nationale sait comment on meurt, en avant, camarades !" Et il agita son arme au-dessus de sa tête.

Au même moment il tourna sur lui-même et roula sur le sol, le front percé d'une balle venant des embrasures du mur.

Un caporal s'élança en avant et grimpant contre le mur il s'efforça avec son chassepot de faire rentrer les canons des fusils de ceux qui étaient derrière, mais il tomba bientôt, ce n'était plus qu'un cadavre.

Les Prussiens ne montraient leur tête au-dessus de la ligne de défense que pour faire des *grimaces* aux Français.

Cela est littéralement positif : "Le seul homme que j'ai vu, m'a dit un soldat du 116e, est un Prussien qui m'a fait un pied de nez."

Celui qui me donne ce renseignement, un étudiant en droit, pendant la retraite a échappé à la mort par miracle.

Une balle traversa son havresac, s'aplatit sur son ceinturon et tomba dans sa poche. Huit de ses camarades d'escouade sur dix tombèrent.

Que faisait Ducrot pendant ce temps-là ?

Ses troupes étaient sur pied à trois heures du matin, mais elles avaient à venir de Saint-Denis par un arc de cercle dans l'obscurité.

Les routes qu'elles avaient à suivre, qui passent par Nanterre et Rueil, étaient littéralement balayées par une batterie prussienne établie aux carrières de Saint-Denis. Elles ne pouvaient pas faire face à l'ennemi l'artillerie de campagne était impuissante pour la faire taire, et le passage ne fut enfin possible que lorsque le gouverneur eut envoyé une locomotive cuirassée par la ligne d Saint-Germain.

Mais ces troupes arrivèrent deux heures trop tard et la simultanéité de l'attaque échoua.

Quand les trois corps opérèrent ensemble, on tenta de faire une attaque convergente sur la Bergerie, tandis que les bastions du 6e secteur ouvraient un feu sur Sèvres et le parc de Saint-Cloud.

Malheureusement il était alors trop tard, les Prussiens avaient eu le temps d'amener des renforts d'infanterie et une masse formidable d'artillerie. Durant deux heures un duel d'artillerie continua ; les canons français furent maîtrisés surtout par la puissante batterie de Garches et la nuit venant les troupes durent se replier, hors de danger d'un retour offensif.

A six heures et demie, Montretout dut être évacué, les vainqueurs momentanés n'eurent pas le temps d'y mettre en position leur grosse artillerie.

La sortie avait échoué.

Les pertes, après une action aussi vive, sont naturellement sérieuses ; mais le total en chiffres ne saurait encore être estimé approximativement.

La garde nationale a beaucoup souffert, surtout les bataillons des quartiers de la Chaussée-d'Antin et de la Bourse.

Rochebrune, un hardi et courageux chef, est tombé au moment où il enlevait ses hommes près de Rueil. Ils avaient été fort maltraités par un feu de mousqueterie lorsque Rochebrune croyant plus sûr de faire une attaque à la baïonnette, tomba de cheval au moment même où le mouvement s'effectuait et rendait le dernier soupir avant même d'atteindre le sol.

Le fils de M. de Lesseps officier d'ordonnance du général Ducrot fut atteint par une balle dans la cuisse auprès même de son chef.

Le colonel du 109e de ligne, et le comte de Montbrison commandant d'un des bataillons du Loiret furent aussi blessés, ce dernier grièvement.

Le général Ducrot, à presque toujours été "au plus fort du danger" comme c'est son habitude, et avec la bonne chance qui suit toujours l'audace est revenu sans une égratignure.

Un des principaux artistes du Théâtre-Français, faisant partie de la garde nationale, a été rapporté pendant la nuit horriblement mutilé.

Au nombre des bataillons de la force civique qui se sont le plus distingués, le 35e, le 71e et le 116e, qui aida dans le temps à débarrasser le gouverneur des communistes, méritent une mention toute particulière.

En général, la garde nationale a déployé un grand courage et beaucoup d'ardeur.

Il y a eu parfois des fautes naturelles, comme par exemple le 18e bataillon (composé des habitants du voisinage des Halles centrales), mais leur lieutenant-colonel, Mosneron-Dupuis, un brave, les enflamme par son exemple ! Un souffle de Ney parut les embraser et il firent une charge en avant à la baïonnette, et chassèrent devant eux les plus solides vétérans prussiens.

Au premier assaut de Montretout, on fit un certain nombre de prisonniers, dont la plupart appartenaient au corps levé dans le duché de Posen.

D'autres prisonniers tombés plus tard aux mains des Français disent que les Prussiens ont été attaqués à l'improviste et ont éprouvé des pertes considérables.

Les zouaves ont racheté leur réputation en suspens depuis Châtillon. Les premiers, ils occupèrent Montretout et enlevèrent trois retranchements.

On a employé la dynamite pour faire sauter les maisons qui servaient d'abri à l'ennemi et faire une brèche dans le mur du parc de Busenval ; on assure que son usage a été aussi utile qu'un régiment de sapeurs et de mineurs, avec beaucoup plus de promptitude.

Au nombre des incidents de la journée, un des wagons de l'ambulance américaine a été atteint par un obus lancé des carrières de St Denis, sur la grande route près de Nanterre, où stationnait le quartier-général des ambulances.

Les détails que voici sont emprunt és à la *Correspondance Havas* :

Paris, 20 janvier.

Les gardes nationaux mobilisés ont été magnifiques. Ils se sont jetés sur Montretout à la baïonnette avec un élan irrésistible. Tout le monde a voulu faire comme eux. Et voilà comment les Prussiens ont été chassés de ces belles hauteurs. Malheureusement, les blessés paraissent assez nombreux, et parmi eux les braves bataillons de la garde nationale ont une large part. Le baptême du feu pour eux aura été sanglant. J'ai vu, pour mon compte, défiler une cinquantaine de voitures d'ambulance, devant lesquelles la foule se découvrait respectueuse. Beaucoup des hommes qu'elles rapportent se tenaient aux portières, oubliant leurs souffrances pour répondre aux saluts qui les accueillaient. La plupart des blessures sont aux mains et à la tête.

Dans le nombre des officiers transportés dans la journée à l'ambulance du Grand-Hôtel, on cite le colonel du 109me de ligne, qui aurait dit en arrivant : "Je suis blessé, c'est vrai, mais je suis consolé, car aujourd'hui j'ai retrouvé mes troupes." En effet, d'après tous les rapports, il y a eu rivalité d'élan et de courage entre la troupe, la mobile et la garde nationale. La dynamite a "fait merveille." A Montretout, au château de Buzenval, à Garches, à la Jonchère, elle a renversé des murs et ouvert des tranchées avec une puissance et une rapidité incomparables. Admirablement menée par le nouveau corps qui la sert, elle vaut, tout en épargnant la vie des hommes, une légion de sapeurs.

Vers neuf heures, après la prise de Montretout, l'action principale a eu pour théâtre le bois de Buzenval. Au dire des anciens officiers, jamais ils n'avaient entendu la fusillade plus vive et plus persistante. C'était un roulement continu, une crépitation de dix mille détonations simultanées, et cela a duré toute la journée.

Le général Trochu n'a pas pu obtenir l'armistice de 48 heures qui lui était, dit-il, indispensable ; les Prussiens n'ont accordé qu'un armistice de deux heures, et on ne peut pas permis d'entrer dans leurs lignes pour enterrer nos morts ; ils ont affirmé que nos blessés prisonniers sont installés et bien soignés à Versailles.

M. de Larcinty, chef du bataillon des mobiles de la Loire-Inférieure, a été fait prisonnier à Saint-Cloud avec 300 hommes environ. Il avait voulu occuper la position jusqu'au dernier moment, et s'est trouvé subitement entouré par des masses prussiennes, contre lesquelles une lutte prolongée était impossible.

M. Delangle, officier d'ordonnance du général Trochu, a été tué.

Le colonel Langlois, républicain et écrivain socialiste bien connu, a reçu une balle au bras. Un jeune acteur de la Comédie française, M. Didier Seveste, sous-lieutenant d'éclaireurs, a été amputé d'une jambe.

Le peintre Régnault, qui avait exposé l'an dernier le *Salomé*, est au nombre de ceux qui ont disparu. M. Paul Bethmont, ancien député, qui faisait partie de la même compagnie que M. Regnault, s'est bravement battu sans recevoir aucune blessure. Le fils de M. Lemon (*du Pays*) a été grièvement blessé à ses côtés. Le 116e régiment de marche de la garde nationale, commandé par le colonel Brancion, a été littéralement décimé à l'attaque du château de Buzenval. Parmi les morts de cette journée, on cite le marquis de Coriolis d'Espinouse, ancien capitaine de la garde royale, âgé de 67 ans, engagé volontaire dans le 1er régiment de marche. Le bruit court que Maurice Bixio a été également tué, mais ce n'est qu'un bruit, et j'espère qu'il ne se confirmera pas.

Le bataillon des tirailleurs des Ternes—francs-tireurs à la branche de houx—a été cruellement éprouvé dans la journée du 19. Son capitaine a été tué après avoir emporté avec vingt-cinq hommes la barricade ennemie qui précédait Montretout.

Le capitaine Guillon, âgé de vingt-sept ans, a été tué en pénétrant l'un des premiers dans la redoute ; le capitaine Catalan a eu la mâchoire fracassée par une balle ; le lieutenant Giroux, âgé de vingt-huit ans, a eu les deux jambes enlevées par un boulet.

On n'en a rien retrouvé, disait l'un de ceux qui ont ramassé cet héroïque soldat qui pendant le trajet au champ de bataille à l'ambulance n'a cessé de crier : "En avant mes enfants ! Vive la République !" L'état de ces deux derniers est à peu près désespéré.

C'est la première fois que l'on a pu voir réunis sur un même champ de bataille, en rase campagne, des groupes de citoyens unis et des troupes de ligne, marchant contre un ennemi retranché dans des positions aussi difficiles ; la garde nationale de Paris partage avec l'armée l'honneur de les avoir abordées avec courage, au prix de sacrifices dont le pays leur sera profondément reconnaissant.

Si la bataille du 19 janvier n'a pas donné les résultats que Paris en pouvait attendre elle est l'un des événements les plus considérables du siège, l'un de ceux qui témoignent le plus hautement de la virilité des défenseurs de la capitale.

ORDRE DU JOUR.

C'est avec fierté que le commandant supérieur de la garde nationale rend hommage, par la voie de l'ordre, au courage dont ont fait preuve les régiments de Paris engagés dans la bataille du 19 janvier. Il a eu la satisfaction de l'entendre louer, sur le terrain même, par les divers chefs de l'armée sous les ordres desquels ces régiments ont combattu.

Engagés dès le point du jour, ils ont soutenu avec ardeur une lutte que l'état de l'atmosphère rendait plus difficile, jusqu'à une heure avancée de la nuit, qui seule a mis fin au combat.

N'ayant pas encore reçu des chefs de corps les renseignements nécessaires, le commandant supérieur ne peut faire connaître aujourd'hui les noms des officiers, sous-officiers et gardes qui ont succombés ou de ceux qui se sont particulièrement distingués. Mais, dès aujourd'hui, il ne craint pas de dire ce mot qui sera répété par la France entière : "Dans la journée du 19 janvier, la garde nationale de Paris, comme l'armée et comme la mobile a fait dignement son devoir."

CLÉMENT THOMAS.

☞ En achetant ses chapeaux au coin St-Louis et Royale on fait une notable économie.

MEURTRE.—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* ;

Samedi dernier, un bal d'affranchis avait lieu à la Pointe de Plaquemine.—Plusieurs gens de couleur, nés libres, de Mallet, y vinrent (égalité sociale) et une querelle s'étant engendrée, un nommé Fidélis Simien, de la dernière catégorie, fut tué à coups de pistolet, par les nègres.

Nous apprenons que trois de ces derniers ont été arrêtés comme accusés de ce meurtre, et sont maintenant en prison ; ce sont : Célestin, Alcindor et Sam Chantier.—Lucien Gibson, un quatrième accusé, n'a point encore été arrêté.

CARNAVAL DE 1871.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce que la maison Theodor Danziger & Son publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette maison vient de mettre en vente 200 belles robes popeline soie brochée et unie, pour soirées. Les nuances sont variées, riches, et fort en vogue. 500 pièces de tarlatane et 50 pièces d'alpaca d'une grande élégance et mainte autres articles très recherchés pour bals et fêtes, sont aussi à vendre dans le même magasin, rue du Canal No 298, entre les rues Remparts et Bourgogne ; le tout à très bon marché.

☞ **Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.**

OUATE DE COTON.—MM. Campbell & Strong annoncent qu'ils reçoivent des ordres pour de la ouate de coton pour couvertures et garnitures, manufacturée au moulin de M. A. Tarleton, à Amite. On peut voir des échantillons chez eux.

☞ **Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à prix minimes ? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.**

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.—On donne, aujourd'hui, la *Reine de Chypre*, grand-opéra en cinq actes, d'Halévy. Ce bel ouvrage est monté d'une façon remarquable, et l'exécution en est digne, en tous points, d'une grande scène.

Mlle d'Edelsberg remplit le rôle de Catarina, dans lequel elle fait preuve du talent le plus élevé ; M. Caseaux chante Gérard, qui met bien en relief ses qualités ; et Dumestre est un magnifique Lusignan.

Au premier acte, un joli divertissement, et au quatrième, *La Cypriote* par Mme Billon ; voilà de quoi contenter aussi les amateurs de danse.

Cette représentation ne peut manquer d'attirer la foule, et nous comptons, pour l'Opéra, sur une belle soirée à ajouter à sa liste.

Samedi, en matinée, *Le Barbier de Séville*.

CHRONIQUE LOCALE.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT. — M. Francis Fernandez, de qui le Dr. Pierre Tricou réclame une somme de $400 pour services professionnels, a demandé que le procès soit jugé par un juri.

AUTRE RÉCLAMATION DEVANT LA MÊME COUR.—M. Théodore Osborn réclame de la compagnie des Hangars une somme de $2,500 comme indemnité pour dommage causé à sa personne et à ses affaires par un accident dont la compagnie est responsable. Il soutient que passant sous les hangars le 21 novembre 1870, il a eu le pied écrasé par des planches lancées de l'étage supérieur et qu'il en est résulté pour lui des frais de chirurgiens et une longue incapacité de travail.

LE PROCÈS DE PONTCHARTRAIN CONTRE LA VILLE.—On sait que la Compagnie de Pontchartrain réclame de la ville $80,000 pour la destruction de sa vieille gare à la tête de l'Avenue des Champs-Elysées. La ville répond qu'en 1830 elle avait donné au Chemin de fer le droit d'occuper le terrain cédé par M. B. de Marigny, tout en restant maîtresse de retirer ce droit quand l'intérêt public l'exigerait. Ce droit a été retiré par une ordonnance passée le 28 juillet 1870. La ville dit encore que si l'on prétend que la résolution de 1830 est irrévocable et qu'elle accorde à la Compagnie un droit perpétuel, il sera démontré qu'elle a outrepassé ses pouvoirs en faisant pareille concession.

ACCIDENT.—Hier matin, sur les 8 heures, le caporal Mazet, demeurant rue Derbigny, a été gravement atteint par l'explosion d'une cantine d'huile de charbon pendant qu'il versait de cette huile dans un stove. Le feu a gagné un lit qui a été brûlé en partie, mais ne s'est pas étendu au-delà, en sorte que le dommage est léger.

AUTRE ACCIDENT. — Mardi soir, vers 5 heures, le steamer *City of Alton*, en opérant un mouvement de recul a frappé le steamer *Lorena* et lui a causé une voie d'eau considérable. Les pompes ayant été mises en opération sans délai, la voie d'eau a pu être étanchée, mais non sans beaucoup de peine.

NOYÉ. — Auguste Williams, demeurant au coin des rues de Pologne et Chartres, s'est noyé, il y deux ou trois jours, en tombant accidentellement dans le fleuve, à 35 milles au-dessous de la ville.

TENTATIVE DE BRIS DE GEÔLE.—Deux prisonniers nègres, Jim Gauff et Wm. Marcellin, accusés par l'officier Thornton d'avoir volé du café sur la levée, ont été amenés, mardi soir, au corps de garde de la place Jackson et enfermés dans la cellule No 5, au second étage, cellule ayant un mur de trois briques d'épaisseur. Quelques heures après, les prisonniers avaient déjà pratiqué un trou presque assez large pour permettre le passage d'un homme. C'est par hasard qu'ils ont été surpris dans leur travail. Un blanc, pris de boisson, fut amené dans la même cellule, et lorsqu'on l'y fit entrer, on remarqua qu'un des hommes avait un habit contre le mur et que tous les deux se tenaient auprès. Soupçonnant quelque chose, le gardien appela du monde et une recherche fit découvrir le trou que cachait l'habit d'un des voleurs. Ils seront sans doute mieux surveillés à l'avenir et surtout mieux fouillés.

OUVERTURE D'UNE TOMBE POUR VOLER UN CORPS.—La police rapporte qu'il y a quelque temps, pendant la nuit, une tombe au cimetière de St Patrick fut ouverte, et que, d'après les signes remarqués sur les mains de la personne exhumée, des bagues furent enlevées de ses doigts. Les restes sont ceux d'une femme dont le nom est inconnu, aucune inscription ne se faisant remarquer sur la tombe.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER PRÈS DE LA GARE JACKSON.—Hier matin, vers 1 1/2 heure, quand le train de fret de Jackson s'approchait de la gare, cinq chars se séparèrent et restèrent en arrière. L'ingénieur partit pour aller les chercher, mais, avant son arrivée, un train de passagers vint heurter contre les chars isolés de fret, qui furent poussés, à travers l'entrepôt et la rue Locuste, sur un cottage appartenant à Henry Bonner et occupé par les familles d'Owen Kelly et Christopher Reschbich. M. K. était au lit avec sa femme et un enfant d'un mois. Ils ont tous été jetés hors du lit, et presque tout ce qui était dans la maison a été démoli, mais heureusement personne n'a eu de mal. Le char est encore dans la maison.

BRUTALITÉ PATERNELLE. — Deux filles âgées respectivement de 11 et 14 ans, demeurant chez leur père rue Josephine, près de la rue Camp, ont été amenées hier soir au bureau du chef de police par une voisine qui a rapporté qu'elles avaient été traitées avec une brutalité révoltante, leurs personnes portant des marques de coups de corde, et qu'en conséquence elles étaient forcées de quitter la maison de leur père. Le chef a reçu la plainte et prendra des informations. Les jeunes filles sont retournées chez leurs protecteurs.

Nous tairons le nom du père jusqu'à plus ample informé.

LÉGISLATURE.—*Sénat*.—Une pétition de M. Marks, contestant le siège de M. Hunsacker, est lue. M. Marks demande à être entendu dans l'enceinte du Sénat. M. Hunsacker demande pourquoi l'honnêteté du comité des élections serait mise en doute. C'est simplement, dit-il, une persécution que M. Marks exerce contre lui.

Le Sénat passe outre aux affaires régulières de la séance.

M. Lynch fait un rapport favorable sur un acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer du Nord de la Louisiane.

Deux rapports sont présentés, l'un sur le bill pour incorporer la Banque au capital réduit de la Louisiane, et l'autre sur un bill pour amender l'Association de Dépôt et de Prêt.

Un troisième rapport est fait sur le bill relatif à la Banque d'Epargne de la Louisiane.

M. Wilcox annonce un bill pour incorporer l'Association de Bienfaisance de Lone Star.

M. Smith présente un bill pour faire une route de la batture au chemin de fer dans la paroisse St Charles. Référé.

M. Gallup présente un bill pour amender la section 31 d'un acte relatif au gouvernement de la Nlle-Orléans ; ce bill augmente le salaire du recorder du Premier District. Il est référé à la délégation de la ville.

M. Sypher présente un bill relatif à la compagnie de la baie Atchafalaya pour faciliter les communications par eau entre la Louisiane et le Texas. Référé.

M. Swords présente un bill pour incorporer la ville de Napoléon. Référé.

Le bill amendant un acte pour étendre les limites de la Nlle-Orléans est fixé pour lundi.

Le rapport du comité sur l'affaire Hunsacker et Marks est adopté.

Le bill donnant au gouverneur le pouvoir de donner des congés aux officiers d'Etat et de paroisse, pourvu que ces congés ne dépassent pas 90 jours, est adopté finalement.

Le bill pour la vaccination gratuite dans l'Etat est mis en discussion. Par ce bill des médecins désignés dans chaque paroisse vaccineront gratis, et seront payés par les juris de police sur le pied de 25 cts par chaque vaccine réussi. Tous les règlements du Bureau de Santé à cet égard auront force de loi.

M. Pierce et M. Barber appuyent le bill qui est attaqué par MM. McMillen et Ford.

M. Ingraham attaque surtout la clause qui rend obligatoire pour les enfants la vaccination s'ils veulent être admis dans les écoles publiques. M. Ingraham prétend que c'est pour en exclure les enfants de couleur que cette clause a été imaginée.

M. Fuch répond vainement que c'est pour les protéger, attendu que les parents blancs ont assez d'intelligence pour faire vacciner leurs enfants. La clause est biffée et le bill passe.

Le Sénat se retire alors en séance exécutive.

Séance du soir du Sénat.—19 membres sont présents.

Le bill de vaccination est déposé sur le bureau, sujet à appel.

Après une longue discussion le bill créant le 15e et le 16e districts judiciaires est référé aux sénateurs des districts par un vote de 18 contre 15.

Le Sénat se retire en séance exécutive et bientôt après s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — Un bill amendant l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer du Golfe du Sud-Est, est lu trois fois et adopté par 56 contre 7. L'assistance de l'Etat devra être donnée en bonds jusqu'à concurrence de $12,500 par chaque mille. La ligne n'a pas de limite ; on ne sait où ce chemin commencera ni où il finira.

Le bill pour reconnaître comme juste la réclamation contre l'Etat des $120,000 frauduleusement émises par Jacob Straum est mis en discussion, et, sur motion de M. Harper, est ajourné indéfiniment.

Le comité de santé et de quarantaine fait un rapport en faveur de la suppression de toutes les fabriques de noir animal à la Nlle-Orléans, comme préjudiciables à la santé publique, excepté celle de M. Louis Stern, que le comité a trouvé établie dans de bonnes conditions sanitaires. Le rapport est adopté.

M. Baker, du comité spécial sur les abattoirs, rapporte que la Compagnie du "Crescent City Slaughter House" a failli aux conditions de sa charte, en ne fournissant pas un nombre suffisant d'abattoirs ; que par suite les bouchers n'ont pas assez de place pour laisser les corps des animaux suspendus assez longtemps pour qu'ils se refroidissent, et [illegible] qu'elle conserve de la [illegible] animaux se gâte plus vite, et qu'il en résulte une perte pour les bouchers, et un inconvénient pour le public qui consomme de la viande moins saine.

Le comité a présenté un bill qui déclare la charte de la compagnie annulée, et qui ordonne à l'avocat-général de retirer toutes les poursuites instituées au nom de l'Etat dans l'intérêt de la corporation, qui annulle tous les jugements obtenus contre diverses parties pour infraction des prétendus droits de la corporation, interdisant aux cours de lancer aucun ordre pour infraction aux franchises de la corporation et permettant à toute association d'établir, conformément à certains règlements sanitaires, des abattoirs sur la rive droite du Mississipi, au-dessous de la gare du chemin de fer des Opelousas et sur la rive gauche au-dessous des Casernes. Le rapport a été reçu et le bill est déposé sujet à appel.

La Chambre s'ajourne à 7 heures et demie du soir.

Séance du soir de la Chambre.—Le bill pour annuler la charte de la Compagnie des Abattoirs a été examiné section par section. En dépit des efforts des adversaires du bill, le bill subit ses différentes lectures et est adopté finalement ou vingt minutes. Le vote a été de 99 voix contre 4. Pendant qu'on comptait les voix, un membre a fait remarquer qu'il y avait des étrangers dans l'enceinte réservée, et le président a ordonné au sergent-d'armes de les expulser.

Le substitut pour le bill relatif à une maison d'Etat, rapporté par le Comité des Bâtiments publics, a été, sur motion de M. Faulkner, déposé, et la Chambre s'est constituée en comité général pour examiner le bill primitif. On a discuté le bill jusqu'à une heure avancée.

☞ A l'enseigne de Rob. E. Lee, au coin St-Louis et Royale, chapeaux pour hommes et enfants à TRÈS BON MARCHÉ.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Reddition de Belfort avec les honneurs de la guerre.

Les affaires paraissent plus encourageantes pour les Républicains.

Arrivée de 481 délégués à Bordeaux.

Opposition de la presse parisienne à l'entrée des Prussiens.

On prévoit des collisions sanglantes.

Les Allemands continuent leurs exactions dans les provinces.

Communication du général Faidherbe au gouvernement de Bordeaux.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Dépêche au *World*. — Dijon, 15. — Belfort s'est rendu avec tous les honneurs de la guerre.

L'armistice a été étendu aux départements de la Côte d'Or et du Doubs.

Londres, 15 fév—Des avis de Rio Janeiro du 23 disent qu'une collision a eu lieu sur le chemin de fer de San Paul et que nombre de personnes ont été tuées et blessées. Une crise ministérielle est imminente. La révolution continue à Montevideo.

Londres, 15.—Une dépêche du Hâvre dit que les Prussiens continuent à violer l'armistice. Ils imposent toujours des contributions aux populations, et là où les districts ne peuvent payer, les maires sont arrêtés comme otages.

L'Echo dit que le prince Napoléon fera sa résidence permanente à Londres.

L'excitation en Roumanie a considérablement diminué.

La presse de Paris parle de scènes sanglantes si les Prussiens persistent à exécuter une marche triomphale dans la ville. Le comte Mézedorf est mort.

L'interruption des communications entre Lille et Paris est causée par une abondance excessive de matières à transporter.

Les lettres enregistrées peuvent maintenant sortir de Paris et y entrer.

Bordeaux, 15.—Dépêche au *World* :—Les affaires sont plus encourageantes pour les Républicains. 481 délégués sont arrivés. La majorité semble disposée à borner l'action de l'assemblée à la ratification des conditions de paix et à remettre toute autre affaire jusqu'à l'ajournement à Paris.

Londres, 15.—La presse de Paris se livre à l'excitation en parlant de l'entrée projetée des Prussiens dans la ville. La *Réforme* s'oppose à l'entrée des troupes allemandes comme troupes, et prévoit des conflits sanglants entre elles et les citoyens. La majorité des journaux conseille aux citoyens de ne pas sortir et de déployer des emblèmes de deuil pendant le passage des troupes allemandes.

La maigreur des distributions de vivres cause du mécontentement à Paris, mais la détresse et la mortalité diminuent.

Des lettres cachetées sont maintenant transmises par la malle à Paris.

On dit que le gouvernement de Paris publiera le journal de ses séances du 4 septembre jusqu'au jour de l'armistice. Le Rhône a reconnu le gouvernement de Bordeaux d'en faire autant.

Plusieurs députations de citoyens de Dieppe et des pays voisins se sont rendues auprès du commandant de place, à Rouen, et ont essayé vainement de faire diminuer le montant des exactions.

Le *Salut Public*, de Lyon, dit que le général Bressolles, commandant du 24me corps, a été arrêté sur la frontière suisse. L'avis de son renvoi de l'armée a été envoyé à Lyon et à Bordeaux.

On continue à recevoir à Londres des détails sur les exactions croissantes des Allemands dans le département de la Seine-Inférieure.

Bruxelles, 14 fév—On dit que le général Faidherbe, dans une récente communication au gouvernement français, insiste pour que l'armée du Nord soit prête pour faire face soit à des troubles étrangers soit à des troubles domestiques.

Bordeaux, 15—L'assemblée s'est occupée aujourd'hui de la vérification du pouvoir de ses membres. Demain elle se mettra à l'œuvre pour constituer un nouveau gouvernement.

Victor Hugo a reçu une ovation.

Paris, 15. — Jules Favre est revenu de Bordeaux.

Un calme parfait règne ici. Le général Vinoy succède au général Thomas dans le commandement de la garde nationale.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 15—On dit ici que plusieurs hommes importants se rendront à Valmaseda, bien que le délai de l'amnistie expire aujourd'hui, et l'on croit que Valmaseda fera comme si ce délai n'était pas expiré.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 15. — Les administrateurs du fonds Peabody sont en séance à Philadelphie où ils siégeront quatre jours.

Le Sénat du New-Jersey a ratifié le 15e amendement à la Constitution des Etats-Unis aujourd'hui.

Le juri, dans l'affaire de bigamie Bowen délibère depuis deux heures.

Les nominations suivantes ont été annoncées :

E. W. Foster, de l'Arkansas, arpenteur-général de la Louisiane ; R. H. Isabelle (de couleur) agent des pensions à la Nouvelle-Orléans.

Il doit y avoir au Théâtre National un grand bal masqué pour lequel on fait venir des décorateurs de l'étranger. Les journalistes de la ville ont pris des arrangements pour offrir l'hospitalité à leurs confrères.

CHAMBRE.—Le bill pour amender l'acte pour mettre en vigueur le 15e amendement a donné lieu à un long débat. La 12e section a été amendée ; où on a rayé la disposition qui ordonne aux autorités militaires d'obéir à l'appel d'un marshal ou de son député, et le bill a passé par un vote strict de parti 144 contre 84. Il contient 19 sections remplissant 24 pages d'impression. Il amende certains détails du bill du 31 mai 1870. Il prescrit la nomination par le juge de Circuit des Etats-Unis de deux contrôleurs d'élection appartenant à des partis différents dans les villes de plus de 20,000 habitants et détaille leurs pouvoirs et leurs fonctions.

Il autorise le marshal à nommer des députés spéciaux pour aider aux contrôleurs d'élection, et les autorise à appeler à leur aide les citoyens présents ou au posse comitatus du district. Il prescrit la nomination dans chaque district judiciaire d'un contrôleur en chef des élections.

Il étend la juridiction de la Cour de Circuit à toutes les contestations en droit ou en équité auxquelles donnera lieu l'application de la loi. Il prescrit que, désormais, dans toutes les élections pour représentants au Congrès, élections auxquelles le bill s'applique seulement, les votes seront donnés par billet écrit ou imprimé, sans égard aux dispositions contraires des lois d'Etat.

SÉNAT.—Des résolutions sur les planteurs nationaux sont présentées mais ajournées par suite d'objections.

M. Morton s'étant appuyé... la législature [illegible] résolution de [illegible] Indiana qui retire sa ratification du 15e amendement, parle en faveur des principes de l'amendement. M. Blair parle contre.

Washington, 15—Au Sénat et à la Chambre des Représentants :

Fut transmis aujourd'hui au Sénat le fait que le bill du Sénat 218, étant devenu loi, suivant la manière prescrite par la Constitution, sans la signature du Président. Il s'agissait d'un bill pour le rappel du serment d'épreuve. Il aurait son approbation ; mais l'effet de la loi est d'exempter du serment prescrit toutes les personnes qu'il devait exclure et de le requérir de toutes les autres.

Par cette loi, le soldat qui a combattu et qui a versé son sang pour son pays doit prêter serment de loyauté avant d'occuper des fonctions officielles, tandis que le général qui a commandé des masses pour renverser le gouvernement est admis sans serment. Je ne puis apposer mon nom sur une loi qui établit une différence contre le soutien de son gouvernement. Je crois, cependant, que ce n'est pas une sage politique que d'écarter des places par un serment ceux qui ne sont pas exclus par la Constitution et qui sont le choix des votants légaux, mais si on les dispense d'un serment qu'ils ne peuvent pas prêter, je recommande d'excepter aussi ceux auxquels le serment ne s'applique pas.

Signé : U. S. GRANT, Président.

Le comité judiciaire de la Chambre a décidé ce matin de faire un rapport favorable sur le bill de Coburn, qui donne une rétribution aux officiers d'élection dans les villes de plus de 20,000 habitants.

Rapport aussi sur le bill pour diviser le Kentucky en deux districts judiciaires et sur le bill de M. Langbridge déterminant les droits des avocats et des officiers des cours des Etats-Unis.

Le Sénat a adopté le rapport de la conférence, qui donne au District de Columbie un gouvernement territorial. Le bill passera à la Chambre.

Washington, 15—Le général Reynolds, sénateur élu du Texas, est ici par ordre du département de la guerre. On croit que le comité sur les outrages du Sud l'a appelé comme témoin.

Washington, 15—M. Morton, en discutant le 15e amendement, soutient que le Congrès a le droit de requérir des garanties des Etats ci-devant rebelles avant de les admettre à la représentation. Il bredit que les garanties demandées importent à la sûreté de tous, le pays. Le vote unanime des Démocrates à la dernière session montre que ce parti n'hésiterait pas à annuller la loi existante sous forme d'amendement constitutionnel. Il faut donc s'en méfier et prendre des garanties.

M. Blair répond que le sénateur de l'Indiana (Morton) représente pleinement l'administration dans le langage hardi et la manière méprisante avec laquelle il avait parlé des représentants du gouvernement. Le bruit court, l'été dernier, que le sénateur avait été nommé à une haute mission et qu'après l'avoir acceptée il avait changé d'idée par suite de la majorité démocratique aux élections de l'Indiana, ne voulant pas que sa place fut remplie par un démocrate pour représenter son Etat.

M. Morton interrompant "Pour le mal représenter".

M. Blair (répétant en haussant la voix : "Pour le représenter". L'Etat de l'Indiana ayant eu une législature démocratique aurait le droit d'être représenté par un démocrate quand le terme du sénateur serait arrivé. Si ce monsieur était allé à l'étranger, il aurait appris que lorsque la volonté populaire condamne un homme ou une mesure le ministère met les armes bas tout aussitôt ; mais le sénateur Morton y voit au contraire une raison pour se cramponner à son poste.

M. Blair ensuite soutient qu'en imposant le suffrage nègre au pays, au moyen d'une majorité de parti dans les législatures d'Etat, le parti républicain a non seulement étouffé le sentiment populaire, qui était inconnu officiellement opposé à la mesure, mais qu'il a encore répudié sa plate-forme présidentielle, où on assurait donnée que le contrôle du suffrage appartenait entièrement aux Etats.

Le 15e amendement a été voté dans le Congrès, par les sénateurs et les représentants des Etats du Missouri, Kansas, Michigan, New York et Ohio, nonobstant le rejet du principe par le peuple de ces Etats par d'immenses majorités aux élections précédentes. M. Blair rappelle l'extension graduelle de l'autorité militaire, l'emploi des baïonnettes aux polls dans le Sud ainsi que dans le Nord, et soutient que les garanties dont il [illegible] de parti. Tous ont été [illegible] de le démolir et plus dire de pour soutenir les usurpations, et qu'il été le signal de la fuite et de la dispersion des [illegible].

En réponse à M. Morton, il a dit qu'il regardait la ratification du 15e amendement comme complète et qu'il faisait partie de la loi fondamentale, mais il n'a jamais été un de ceux qui pensaient que les actes de reconstruction sont constitutionnels. S'il participait à quelque autorité, qu'il a un pouvoir et qu'il fut appelé à faire exécuter ces actes, il remplirait le devoir que sa conviction lui indiquerait sans se préoccuper des conséquences.

Washington, 16, 1 h. A. M.—Rien de nouveau.

NOUVELLES DIVERSES.

Jackson, Miss., 15—Le gouverneur Alcorn, élu au Sénat des Etats-Unis, il y a un an, pour remplacer Revels le 4 mars prochain, annonce son intention de donner sa démission.

La Législature a passé un bill qui donne des droits égaux à tous pour ce qui est dans les hôtels qui paient licences.

On présente un bill pour rappeler la loi qui oblige les hôtels à payer licence.

Halifax, 15—Une résolution présentée à l'Assemblée de la Nlle-Ecosse presse le gouvernement fédéral de voir à ce que les droits de la Nlle-Ecosse dans les pêcheries ne soient pas sacrifiés dans les négociations du comité qui vient d'être nommé. Le gouverneur répond qu'il ne perd pas de vue cette affaire ; au surplus, la nomination de Sir John A. McDonald ne donne aucun lieu à penser que l'intérêt des provinces maritimes soit demeuré protégé.

Albany, 15—Dans une réunion de la Société Médicale Homœopathique de l'Etat un comité a été nommé pour visiter Washington et présenter à l'attention de l'administration l'organisation des chirurgiens homœopathiques par le Bureau des pensions.

New York, 15—Les exilés irlandais ont décidé à l'unanimité de nommer un comité avec plein pouvoir de régler les questions d'organisation. Le comité suivant a été formé : O'Donovan Rossa, Mulcahy, Bourke, Power, St-Clair et McClure.

Le comité s'est organisé avec O'Donovan Rossa, comme président et McClure comme secrétaire. Par une résolution, le comité assume le contrôle des diverses organisations irlandaises en Amérique.

New York, 15.—Arrivés en Europe, les steamers City of Antwerp, Holland et Scandinavian.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 15—Ventes de coton attendu de Savannah et de Charleston à 7 1/2 pour le middling.

Arrivés l'Indiana, Nova Scotian, Ryland, Royal Charter, Arondale, Canada, Atmosphere et G. Strickland, de la Nouvelle-Orléans.

Londres, 15, au soir.—Consol. 93. Bonds 90 1/8.

Liverpool, 15, au soir—Coton plat à la clôture avec tendance à la baisse. Middl. uplands 7 1/2 à 7 5/8. Orléans 7 3/4 à 7 7/8. Vendu 10,000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 15, au soir—Coton calme à la clôture. Vendu 4410 balles. Midd. 15 1/8. Farine inactive et en baisse. Commune à bon extra 6 50 à 7 50. Porc lourd 23 75. Bœuf ferme. Graisse ferme 13 1/8.

New York, 15—Argent de 4 à 5. Sterling faible et sans changement. Or 111 1/8. Gouvernements fermes avec des transactions limitées. Louisiane 60 1/4 et 65. Levée 73 et 63 1/4.

New-York, 15 fév—au soir—L'argent a clos avec facilité et on a répondu à toutes les demandes. Les petits billets de la Banque Nationale sont peu estimés et subissent une escompte, qui était de 6 1/2 à 7 à la clôture. Les principales banques continuent à tirer à 9 1/2. L'or a été vendu à 110 3/4 ; mais s'est relevé dans l'après-midi par suite d'une baisse dans les bonds à Londres, baisse qui est attribuée à un affaiblissement dans les espèces de la Banque d'Angleterre, et la perspective d'une hausse dans les taux d'escompte de cette banque. Les 5 de 1881 à 114 ; les 5-20 de 1862 à 111 5/8 ; ceux de 64 à 110 7/8 ; de 65 à 110 7/8 ; les nouveaux 109 3/4 ; ceux de 67 à 109 7/8 ; de 68 à 110 1/8, et les 10-40 à 110.

Mobile, 15—Coton plus ferme, midd. 14 1/4. Stock 85,473.

Galveston, 15. — Coton plat et nominal. Bon ordinaire 13 1/4 à 13 1/2. Stock [illegible] balles.

Charleston, 15—Coton ferme. Middling 14 3/4 à 14 7/8. Stock 37,500 balles.

Savannah, 15.—Coton calme et ferme. Middling 14 3/8 à 14 1/2. Stock 104,000 balles.

Louisville, 15—Toile d'emballage languissante. Le coton bas middling est coté 13 3/4. Farine en bonne demande ; celle de famille $6. Les grains sont recherchés ainsi que les épiceries. Pas de changement dans les prix du foin ; le Timothy de choix vaut $20 délivré au dépôt. Les provisions sont calmes ; porc mess $23 50. Le tabac est en vente active ; 411 boucauts à 4 25 à 15, pour les qualités trash à medium leaf, et 20 à 22 pour les qualités fine à bright wrappers.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 15—Descendant, les steamers Edinburg et Virginia. Temps clair et agréable.

Pittsburg, 15 fév—26 chalands et 16 barges avec un million 200,000 boisseaux de charbon sont destinés pour les ports au-dessous. Déjà 7 de ces bateaux et une barge sont au-dessous des chutes. Les autres sont au-dessus.

Pittsburg, 15—Le "St-Charles" n'a pas encore été relevé, et ses avaries sont beaucoup plus grandes qu'on ne l'avait d'abord supposé. Le fleuve fait à sa valeur [illegible] de long sur 5 de [illegible] à 15 pieds.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 15, 6 h. P. M.—Arrivés, le Harlem d'Indianola, et le bateau à vapeur Favorite, en 4 jours du Grand-Caillou, avec du sucre et de la mélasse.

Passé la goëlette Joseph Maples du Grand Caillou à la Nouvelle-Orléans ; les goëlettes Pioneer Fredrick et [illegible] Second, chargées au Grand Caillou lors du départ du bateau Favorite.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 15 février.—Les trains de Lille, pour Paris ont été arrêtés, mais les trains allant de Paris au Nord ne sont pas interrompus.

Les républicains ont été complètement battus dans les élections du département de la Somme.

Bordeaux, 15 fév—Garibaldi, voyant que sa mission est terminée, a donné sa démission de commandant de l'armée des Vosges. Le gouvernement a accepté sa démission. Le général est parti pour Caprera.

Londres, 14 février—Le comte Granville a dit, dans la Chambre des Lords, que la haute commission était sans pouvoirs pour régler les questions, qu'elle n'était autorisée qu'à préparer un plan d'arrangement.

Versailles, 14.—L'Empereur de Prusse est très indisposé, mais il persiste dans son intention d'entrer à Paris.

On a de fortes craintes au quartier-général que les hostilités ne reprennent, et on a ordonné la destruction des canons montés au Mont-Valérien. On rapporte que la ville d'Alger a été déclarée en état de siège.

Bruxelles, 15.—Les nouvelles de France les plus accréditées sont que les impérialistes et les républicains sont battus par les monarchistes.

Cincinnati, 15 fév.—Un comité est parti hier pour Washington à l'effet de demander l'aide du Congrès contre le Kentucky, en faveur du chemin de fer de Cincinnati au Sud.

St. Louis, 15.—Le comité du Bureau de Commerce fait un rapport favorable sur la construction d'un canal du Mississipi à l'Atlantique sur la côte de Floride. Une délégation part pour Washington pour demander l'aide du Congrès pour les études à faire du tracé.

Washington, 15 fév.— La clause du bill de la ligne des steamers du Golfe qui fait toucher ces steamers à Galveston soit en allant soit en revenant a soulevé une grande opposition et une interpolation peut faire échouer la mesure dans ce Congrès.

Montréal, 15 février—Le convoi express, parti d'ici à minuit, s'est heurté contre le convoi "Yonker", à Spuytenduyvil Creek. Plusieurs passagers ont été blessés, mais personne n'a été tué.

Washington, 15 fév—Le Président a laissé le bill sur le serment d'épreuve devenir loi sans sa signature.

Le président dit : Si c'était un bill qui abolisse le serment d'épreuve requis des personnes nommées ou élues à des emplois d'honneur ou de profit, il aurait mon approbation.

L'effet de la loi est, au contraire, d'affranchir de l'obligation du serment prescrit tous ceux qu'on avait eu l'intention d'exclure des emplois en exigeant ce serment et de le maintenir pour les autres.

En vertu de cette loi, le soldat qui a combattu et versé son sang pour son pays doit prouver sa loyauté par un serment, tandis que le général qui a commandé des armées dans le but de renverser le gouvernement est admis sans prestation de serment.

Je ne peux pas apposer mon nom à une loi qui frappe les soutiens du gouvernement. Je crois, néanmoins, qu'il n'est pas sage d'exclure, par un serment, ceux que la Constitution n'exclut pas des emplois et qui sont le choix des votants.

Washington, 15 février — Les commanditaires des journaux de New-York et de Philadelphie n'admettent guère que le Tennessee soit le navire qui a été vu le 28.

Le *Herald* croit que c'était le *Severn*, tandis que le *Record*, de Philadelphie maintient que le Hornet, steamer des flibustiers, était dans cette position ce jour-là.

On n'avait encore reçu, aujourd'hui, à midi, aucune nouvelle sûre du Tennessee, à aucun des départements, bien qu'on ait eu recours à tous les moyens pour en avoir.

Liverpool, 15 fév., midi — Coton lourd, prix pendant à la baisse, Orléans 7 3/4 à 7 7/8. Arrivés: Lizzie Moses de la Nlle-Orléans, et The Abbotsford, de Mobile.

New York, 15, midi—Coton lourd et faible. Ventes 2400 balles. Orléans 15 3/4. Or 110 7/8, sterling 9 3/8 et 10 1/2.

Passe Sud-Ouest, 15 février, midi. — Baromètre, 30.30. Vent, E-S-E, léger. Arrivés, steamer St-Mary, d'Indianola, via Galveston ; goëlette Electric Spark, 5 jours, de Ruatan, cargaison de fruits. Il n'y a pas eu de départs.

Passe à Loutre, 15 février, midi. — Le temps est calme. Il n'y a pas eu d'arrivages. Parti, steamer Lavaca.

Décédée, hier matin, à 6 heures au quart, Veuve JACQUES LAGOUR, âgée de 60 ans. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la maison mortuaire, coin Royale et Hôpital.

Décédé, hier soir, 15 février 1871, à l'âge de trente ans 5 mois, JOHN LEROY, natif de la Nlle-Orléans. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue [illegible], entre Chartres et Royale.

Décédé, hier après-midi, à 4 heures, à l'âge de 22 ans, JEAN JACQUES FRÉDÉRIC [illegible]. Les amis et connaissances des familles [illegible] sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire No 62, rue Royale, entre Conti et Bienville.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, le 16 février à 7 heures du matin, à l'église Ste-Marie, rue de l'Hôpital, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH PARDO. Les amis et connaissances des familles Pardo, Martinez, Pardo et Moisson sont priés d'y assister.

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris,
115 RUE ROYALE,
Entre St Louis et Toulouse.
(Maison du Docteur Lambert.)
Consultations—A midi, chaque jour.

ENTREPOT DE TAPIS,
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, de tapis, etc.
TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES,
Rideaux à rideaux. Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures, Draps, Tentures, Cuirs, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

1871 CARNAVAL 1871
THEODOR DANZIGER & SON,
298 ... RUE DU CANAL ... 298
ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.
Nous venons d'ouvrir aujourd'hui 200 belles robes de Popeline soie, unie et brochée pour soirées ; couleur rose, bleu, gris clair, vert, lilas, citron, blanc et autres nuances en vogue.
500 pièces Tarlatane, blanche, bleue, rose, paille, verte et autres couleurs.
50 pièces Alpaca couleurs claires à 25 cts. et une grande variété d'autres marchandises convenables pour robes de bal et soirées. Le tout vendu à notre bon marché habituel.
Aussi—
25 douz. Gants de peau, blancs et couleurs claires de tous les numéros.

Rachat de Bonds de la ville.

Département des Comptes publics,
Nlle-Orléans, 31 janvier 1871.

AVIS est donné qu'en vertu de et conformément aux lois de l'Etat relativement à la dette consolidée de la ville de la Nlle-Orléans, les commissaires de la dette de ladite ville se réuniront JUSQU'AU PREMIER JOUR DE MARS PROCHAIN, à midi, des propositions pour la vente, à la ville, de bonds consolidés de ladite ville, ou davantage, la somme [illegible] piastres ($135,000) ou davantage, la somme [illegible]. Les propositions seront adressées à l'administrateur des Comptes publics [illegible] l'Hon. BENJ. F. FLANDERS, maire. Les commissaires se réservent le droit de rejeter les propositions.

Par ordre du Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée.

ALFRED SHAW,
Administrateur des Comptes publics.

Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans.

14 février 1871.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE COKE.

LE prix du Coke a été réduit à cinquante cents le baril, livré.
WM. S. BROWN, Trésorier.

Appareil pour la fabrication de Vermicelle, Macaroni, etc.

—A VENDRE—

UN appareil des plus complets, pouvant fabriquer 160 caisses par jour de vermicelle, macaroni et autres pâtes alimentaires, avec pétrin mécanique, bergère, Presses, ventilateur, pétrissoire, moules, courroies, chaines, tambours, appareil pour chauffer à l'étendage, un millier claies pour sécher les pâtes, enfin avec tout le nécessaire d'une grande fabrique.

Une machine à vapeur de six chevaux est plus que suffisante pour faire marcher l'appareil.
Pour les conditions, s'adresser à
A. C. TRÉMOULET,
92, Vieille-Levée.

Demande de Chambres.

UN Monsieur et une Dame demandent une grande chambre ou deux petites chambres garnies, avec pension (deux repas), dans le Deuxième District. Ils aimeraient mieux que la maison fût tenue par une vieille femme de couleur. S'adresser à "Comfort," aux bureaux de l'ABEILLE.

Demande.

ON demande une personne qui s'entende parfaitement à faire fonctionner une machine à coudre (perfectionnée) de Singer et pouvant enseigner à travailler avec, au service. Il faut qu'elle parle le français. S'adresser au No 142 rue Bourbon.

A vendre.

UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situé au No 234 rue Dumaine, entre Marais et Tremé, pour cause de maladie du propriétaire.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

Billets Volés.

LA soussignée prévient le public de ne pas acheter trois billets à elle appartenant qui lui ont été volés, signés de [illegible] à 12 mois, avec 8% d'intérêt. [illegible]
Mme ROSA LOPEZ.

Ouate de Coton et Ouate.

L'OUATE DE COTON ET OUATE, fabriquée à l'usine de M. A. Tarleton à Amite. On peut en voir des échantillons aux bureaux, No 68 de la rue Carondelet.
CAMPBELL & STRONG.
Nlle-Orléans, 31 janvier 1871.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 15 février 1871.

LES actionnaires, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

JOHN G. GAINES, A. CARRIERE,
A. CHIAPELLA, P. POURSAL,
E. BRUGIER, D. A. CHAFFRAIX,
F. POURCHY.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. JOHN G. GAINES a été réélu président, à l'unanimité.

J. L. HELBEY, Caissier.

TOMBOLA.

LA grande TOMBOLA PATRIOTIQUE de Casimir Bouyer, enseignure Chartres et Toulouse sera tirée vers le 1er mars.

M. C. Bouyer profite en même temps pour annoncer qu'il lui reste environ trois cents billets à placer et il compte sur le patriotisme des Français, qui jusqu'à présent n'a pas fait défaut, ainsi que sur la bonne volonté des personnes qui sympathisent avec la France, pour l'aider à placer la balance des billets.

Un avis ultérieur annoncera prochainement l'heure et l'endroit où le tirage aura lieu.
C. BOUYER.

Divers. Divers.

500 Barils PORC Mess,
" " Rump,
" COCHON Mess, pour les familles,
" PORC Mess, prime,
Boîtes PLATS COTES BACON désossés,
RIZ
tierçons SAINDOUX, Kettle rendered,
barillets
barils VIANDE DE BŒUF du Texas, qualité de choix.
En magasin et à vendre par
E. K. CONVERSE & CO.,
Au No 46 de la rue des Magasins.

Jambons. Jambons.

JAMBONS de choix, de Whittaker, passés au Sucre.
10 Boucauts JAMBONS de choix, de Whittaker, passés au Sucre et pas fourrés.
En magasin et à vendre par
E. K. CONVERSE & CO.,
Au No 46 de la rue des Magasins.

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN.

POUR économiser la main d'œuvre et avoir des récoltes abondantes.
Employez
LES CÉLÈBRES ENGRAIS,
Le Superphosphate de noir animal
OU
Le noir animal pulvérisé de STERN.
Fabriqués par LOUIS STERN & FRÈRE, à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).
Fabrique dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
Bureaux, No 14 de la rue de Chartres.
On y trouvera constamment du noir animal de tous les degrés, de l'acide sulphurique et de l'huile de pieds de bœuf.

AVIS

☞ NOUS ANNONÇONS AVEC PLAISIR à nos clients et aux dames de la Nouvelle-Orléans que nous avons ouvert des salles pour la manufacture de LINGE DE CORPS de dames et d'enfants. Nous nous sommes assuré les services d'une directrice expérimentée et d'ouvrières habiles. Nous sommes prêts à faire piquer, en tous genres, à la machine : border sur mousseline, soutachage, bouton, etc., à des prix des plus avantageux. Les TROUSSEAUX DE MARIÉES sont, chez nous, l'objet d'une attention toute particulière et nous croyons que nous pouvons les offrir avantageusement comparé à celui qui s'importait de Paris. BRODERIE ET SOUTACHE de divers dessins, sur toute espèce d'étoffes, broderie en soie, laine ou coton. On peut voir au magasin des échantillons de toute espèce et choisir des patrons à nos bureaux, No 198 de la rue du Canal.
GROVER & BAKER,
Compagnie de Machines à Coudre.
J. H. GARDNER, Agent.

Avis.

LA personne qui a pris, à la Quatrième Cour de District le PLAN de l'ouverture de la rue Casacalvo, (aujourd'hui rue Royale) dans le Troisième District, est priée de l'y rapporter, etc.

Avis.

UN Américain qui parle passablement désire apprendre le français. Il donnera une rétribution libérale pour quelques leçons de CONVERSATION, tous les jours. S'adresser au Lock Box [illegible].

BOIS. BOIS. BOIS.

100 cordes de BOIS DE FRÊNE, à vendre à un prix très modéré. S'adresser à la sucrerie au coin des rues François et Royale, Troisième District.

Perdue,

Une petite CHIENNE Black & Tan, [illegible] des rues Dauphine et Bourbon. Une récompense sera donnée à qui la rapportera au No 137 rue St Louis.

M. ANTOINE DUBUC a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a cédé son établissement de Pompes Funèbres, à M. JEAN BONNOT, ancien employé de son établissement, et qu'il espère qu'on lui continuera la confiance dont on l'a honoré jusqu'ici.

M. Jean Bonnot informe ses amis et le public qu'il a acheté le fonds de Pompes Funèbres de M. Antoine Dubuc ; qu'il se charge de toutes espèces de funérailles, Chars Vitrés, Corbillards, Billets d'Enterrement, etc., et de la fourniture de [illegible] de toutes les églises de la paroisse, ainsi que du transport des corps [illegible] de fours dans tous les Cimetières de la ville.

M. Jean Bonnot se rendra au domicile des parents et familles qui auraient besoin de son ministère en même temps, et soignera tout ce qui se rattache à son état.

On le trouvera à son établissement à toute heure du jour et de nuit.

JEAN BONNOT,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
81 ... RUE STE-ANNE ... 81
(Entre Chartres et Royale.)

Bouton Perdu.

DIMANCHE, 12 février, un bouton en diamant de l'enseigne [illegible] a été perdu, dans le trajet entre le coin des rues Esplanade et Rampart, [illegible] une récompense libérale sera donnée à la personne qui le rapportera au No 29 rue Dumaine.

Marrons! Amandes!

100 SACS AMANDES de Tarragone, coque tendre.
5 barils AMANDES sans coque.
6 barils MARRONS de premier choix, reçus directement et à vendre par
ANT. LANATA,
9 et 11, rue Jefferson,
entre Vieille-Levée et Chartres.

Nous avons transféré NOTRE MAGASIN

A
176 ... CANAL ... 176
Entre Baronne et Dryades.
ZORN & BREMER.

A vendre,

GROCERIES. Un CAFÉ et GROCERIE avantageusement situés dans le Deuxième District. Pour plus de détails, s'adresser à G. L. Ferré, au No 148 de la rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

COSTUMES, DEGUISEMENTS, Dominos et Masques,

TRÈS VARIÉS,
Pour Bals et pour Mardi-Gras.
A vendre ou à louer par
J. Galinier,
Rue Royale No 161, entre St-Louis et Conti,
AU PREMIER ÉTAGE.
En raison d'une cessation prochaine de ce genre d'affaires, ces costumes seront loués ou vendus AU PLUS BAS PRIX.

AVIS

Aux personnes qui se servent de Carburateurs ou de Machines Atmosphériques à Gaz, ou d'Appareils pour manufacturer du Gaz d'éclairage avec les huiles Hydro-Carbonnées.

LES personnes qui fabriquent, emploient ou vendent toute machine, ou tout appareil rentrant dans la catégorie des machines ou appareils pour lesquels ont été pris des brevets d'invention dont le détail est ci-après, sont prévenues que les propriétaires des divers brevets suivants, tous relatifs aux systèmes d'éclairage indiqués dans le titre de cet avertissement :

Brevet pour appareil perfectionné pour carburer l'air, 7 février 1865.
Brevet pour appareil perfectionné pour carburer l'air, 10 avril 1866.
Brevet pour mettre un courant d'air atmosphérique avec des huiles hydro-carbonnées pour faire un gaz d'éclairage et de chauffage, dit pour un compteur perfectionné indiquant la quantité d'huile hydro-carbonée qui reste dans le carburateur, 2 janvier 1866.
Brevet pour améliorations dans la fabrication de gaz d'éclairage par les huiles hydro carbonées, et machines pour produire le dit gaz, 25 février 1867.
Brevet pour un système amélioré de fabrication du gaz d'éclairage 21e. 23 juin 1868.
Brevet pour carburateur perfectionné pour air et gaz, 12 juillet 1868.
Brevet pour un appareil perfectionné à carburer le gaz ou l'air, avec ou sans chaleur, 2 août 1868.
Brevet pour perfectionnement dans un appareil à carburer l'air, 26 février 1867.
Les personnes que cet avis peut concerner sont averties que le licentié responsable de toutes dommages à eux causés par empiétement sur les droits des brevets susmentionnés, conformément à l'Acte du Congrès du 5 juillet 1870.
CHAS. B. HALL.
Nlle-Orléans, 8 février 1871.

Les personnes qui voudront se procurer le présent avertissement peuvent s'adresser à M. Hall, au cabinet de consultation de J. K. Beckwith, rue Gravier, 168.

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) annoncent qu'on se procurera son engrais très-connu pour le blé, [illegible]. [illegible]
Les demandes d'achat, en personne ou par lettres, peuvent être adressées au bureau de la Compagnie.
A. D. GULLETT,
25 rue de l'Union, 2me étage, Nlle-Orléans.

O. P. HOLLE & CO.,
Négociants Commissionnaires
ET EXPÉDITEURS.
—DE—
Marchandises de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs.
—Egalement—
Agents pour la vente du célèbre
Lager Beer de Cincinnati.
61 ... Rue des Magasins ... 61

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et de petite forme.
Toute espèce de Candi à la crème.
Toute espèce de candie mangeable.
Candi clair.
Candi amer (Horehound).
Candi tressé.
Candi dur.
Pâtés. Kisses assorties.
Pâte de Jujube.
Toute espèce de Chocolats.
Gomme.
Bonbons.

Ils font ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX
grands et simples
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur demande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que,
Raisins de Smyrne.
Raisins de toutes grandeurs.
Raisins de pâte de gomme.
Fruits secs et de scaux.
Toute espèce de noix.
Fleurs de tous genres.
Oranges d'abondances.
Bois de lanternes.
Papier chinois, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Fire Works:
ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

Prize Boxes.
BON TON, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASE PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.
A vendre en gros par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

Grands Sacrifices !
—PAR—
F. G. & C. W. Barrière,
133, CANAL.

NE voulant pas avoir à garder pendant tout l'été jusqu'à l'automne prochain, aucunes marchandises d'hiver, et afin d'en opérer le prompt écoulement, nous offrons, à partir de LUNDI, 13 courant, les articles suivants à des prix bien au-dessous de leur valeur :
SOIERIES en tous genres,
POPELINES unies, soie et laine, de fantaisie, pour robes,
MERINOS français,
DRAPS imperméables,
SATINS de laine,
FLANELLES,
COUVERTURES,
CHALES Cachemire,
CHALES laine,
MANTEAUX et FOURRURES.
Ainsi qu'une grande variété de marchandises à des prix modérés.
F. G. & C. W. BARRIERE.

Changement de Domicile.

DR A. MARTIN a transporté son domicile au No 167 de la rue Dumaine.
Heures de consultation—De 9 à 10 heures A. M. et de 3 à 5 P. M.

A Vendre ou à Louer,

LE MOULIN situé rue François et Robertson, à égrené est attaché une grocerie et une boucherie, et offrant tous les avantages de vendre à des termes avantageux. Pour informations s'adresser sur les lieux.

A vendre, à bas prix.

AUX ENTREPRENEURS DE MAISONS.—Un lot de portes, chassis, persiennes, etc., ainsi que des charpentes, au coin des rues de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourbon.
NEWTON RICHARDS.

CORDAGE.

1000 rouleaux CORDE DE MANILLE, de toutes grosseurs, pour drisses, haubans à vapeur, etc.
200 rouleaux CORDE de la Nouvelle-Zélande, de qualité supérieure.
A vendre par W. M. ABBATT.
Agent pour la vente du Star Bagging.
Au Nord de la rue des Magasins.

On demande

UNE CUISINIÈRE de première classe et une domestique de maison.
S'adresser au No 77, rue Remparts, près Canal.

Demande de Domestique.

UNE bonne domestique (de couleur) trouvera à s'employer en s'adressant au No 99 rue St-Claude, entre Dumaine et Ste-Anne. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

Portefeuille trouvé.

On a déposé à notre bureau un PORTEFEUILLE qui paraît appartenir, d'après l'adresse des lettres qu'il contient, à M. Oscar Jolivet, marin français. Le propriétaire est prié de venir le réclamer au bureau de l'ABEILLE.

CONSULAT SUISSE.
48 ... Rue de l'Union ... 48
X. WEISSENBACH, Consul.
Traites sur la Suisse en sommes à convenance.

Demande de Renseignements.

ON désire savoir ce qu'est devenue Mme ADOLPHE BOULANGE qui est arrivée de la Baie St-Louis, par le chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, le samedi soir, 3 décembre 1870. Elle a quitté la résidence de Mme Gallet, à l'angle des rues Moreau et Français, le lundi matin 5 décembre dernier, et, depuis lors, ses parents et ses connaissances n'ont pas entendu parler d'elle. Elle est âgée d'environ 54 ans, de taille moyenne et quelque peu corpulente ; elle a les cheveux noirs, grisonnant légèrement, le teint blême et les yeux d'un gris pâle. Sa raison était affaiblie. Les renseignements seraient reçus avec reconnaissance par VICTOR SAUCIER, au No. 46 de la rue Desiré, Troisième District ; GABRIEL DE FERIET, au No. 30 de la rue Royale ; ARTHUR SAUCIER, au No. 12 du Passage de la Bourse.

En débarquement du navire "Auguste et Gustave," de Bordeaux.

200 barriques vin rouge, Duvergier,
20 do de vin blanc, do
20q & 10q cas de-vie, A. Hamelet & Co.
20 caisses do do do
20 do do do de Ledoux fils & Co.
A vendre par
A. ROCHEREAU & Co.
16 & 18, rue St-Louis.

Guano. Guano. Guano.

50 tonneaux de GUANO pur du Pérou, des îles Chincha.
En débarquement du "Young Eagle."
Et à vendre par BRIDGE & SON.
Au No 128 de la rue Gravier.

ROBERT E. LEE.
Magasin de CHAPEAUX à Bon Marché,
COIN ROYALE ET ST-LOUIS,
Nouvelle-Orléans.

A Vendre,
Pour cause de départ.
GROCERIES. Une GROCERIE située dans le centre du Deuxième District et bien achalandée. Conditions raisonnables. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL.
ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est, au service de la Compagnie des Water-Works, à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

SACRIFICE.

Liquidation pour cause de départ.
F. MEUNIER,
71 ... [illegible] ... 71
OFFRE [illegible] en détail, son stock de [illegible] FANTAISIE, de même que [illegible] de Dentelles, Galons, [illegible] Articles de Modes, Mercerie [illegible].

JULIUS LOEFFLER,
POSEUR ET MARCHAND
d'installation de gaz,
182 ... RUE DE CHARTRES ... 182
(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 FÉVRIER—CLASSE No 39.

48	19	49	31	36	14	7	2	63	41	67	34

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, sont faits en public et les journalistes, dans tout ce qui a rapport à la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co.,
Contracteurs,
Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.
Nous soussignés, certifions que ce qui précède est conforme aux tirages, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 15 février 1871.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Achetez vos billets de la Loterie.

Le célèbre ENGRAIS WANDO,

FABRIQUÉ A
Charleston, Caroline du Sud.

LA COMPAGNIE OFFRE SON ENGRAIS WANDO,

qui est fabriqué avec le plus grand soin, est célèbre partout, et a été employé avec un succès constant, ainsi que le prouvent un grand nombre de certificats que nous avons en notre possession.

Il est fabriqué avec le célèbre BONE PHOSPHATE (extrait de la rivière Ashley) saturé d'ammoniaque et rendu soluble.

Il protège les plantes contre la sécheresse et active la maturité des récoltes.

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer aux personnes qui nous en feront la demande, des prospectus contenant des certificats de planteurs dont l'expérience et le caractère sont connus, et qui constatent que l'emploi de notre engrais est favorable aux récoltes.

Le Coton,

Parmi les grandes récoltes, a montré la grande supériorité du WANDO.

Les planteurs pourront lire les certificats annexés au prospectus ; ils y trouveront des renseignements véridiques, et une expérimentation les convaincra que le WANDO est un engrais qu'ils doivent acheter, en CONVENANT A TOUTES LES TERRES, A TOUTES LES CULTURES.

Comparé aux autres engrais connus dans le commerce, le WANDO s'est montré invariablement égal au meilleur, qui est le guano du Pérou, et, en bien des cas, grandement supérieur. Un certificat de M. E. A. Dixon constate une augmentation de 30 pour cent, à dépense égale, et de 40 pour cent, à poids égal. MM. J. M. et H. P. Jones, Jr., constatent un résultat d'au moins 300 pour cent sur la graine de coton, comme engrais. Nous ne donnons que quelques extraits de nos certificats, de l'excellence de planteurs qui ont employé [illegible].

L'Engrais Pionnier du Sud,

Et nous sommes que notre but principal est de donner à ceux qui emploieront l'ENGRAIS WANDO, une augmentation de résultat chaque année. Notre devise est :

"Besoin le même, toujours meilleur."

Et nous ne négligerons rien pour maintenir la réputation légitime d'un engrais qui est justement renommé pour être

L'ENGRAIS LE MEILLEUR
—ET—
LE MEILLEUR MARCHÉ
QUI EXISTE.

W. C. DUKES & CO.,
Agents généraux.

UN LOT DU
CÉLÈBRE WANDO,
Reçu ces jours-ci et à vendre par
DE GAS BROS., Agents,
186 rue Commune,
NOUVELLE-ORLÉANS.

Vins, Eaux-de-Vie, Vinaigre.

En débarquement du navire "Auguste & Gustave," de Bordeaux :
112 Barriques VIN ROUGE L. P. B.
do do H. L.
do BLANC—Sauterne.
20 demi-barriques do
20 barils VINAIGRE—Casal.
20 caisses FRUITS à l'Eau-de-Vie—diverses marques.
20 caisses VINAIGRE—Casal et Menais frères.
COGNAC—E. Lagarde & Co., en quarts, huitièmes et caisses.
U. MARINONI,
52, Vieille-Levée (Recstar).

Arrivés enfin ! ! !

J. G. HEMMEL, 132 rue du CANAL, vient de recevoir par le steamer "Alice," ces beaux GANTS DE CHEVREAU, si longtemps attendus du célèbre LEICHHEIM, de Bruxelles :
Victoria, en toutes couleurs, pour dames....$1 00
Do do do à un bouton....1 25
Do do do à deux boutons....1 50
Gants pour hommes,
Do pour enfants....1 00

Avis.

LA Société J. H. ASHBRIDGE & Co., à Liverpool, et ASHBRIDGE, SMITH & Co., à la Nouvelle-Orléans, a été dissoute. Le soussigné continuera l'affaire d'achats et de steamers sous la raison sociale J. H. ASHBRIDGE & Co. Il sollicite la même appui que celui dont il sur bénéficié depuis trente ans.
J. H. ASHBRIDGE.
1er janvier 1871.

Pommes de terre, Viandes en grenier et Bœuf.

2,500 barils PEACH BLOWS et FLAT BOAT, en débarquement et en magasin.
100,000 livres Plats-Côtes, Epaules et Jambons, en grenier, en magasin et en route.
500 barils Bœuf salé du Texas.
250 demi-barils Bœuf de l'Ouest.
A vendre par
J. B. VANHORN & Co.,
No 32 rue Poydras.

TABAC.

150 caisses TABAC EN FEUILLE, pour cigares, à vendre, en gros ou en détail. L'attention des fabricants est appelée sur ce tabac. On demande quelques bons cigariers.
J. F. GASPARD,
A l'angle des rues Royale et St-Ferdinand, No 152, Troisième District.

Changement de Domicile.

LE DR. M. P. AVILA annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 40 rue Dumaine, entre Royale et Chartres.

En Débarquement du navire 'Anna Walsh' arrivé de Marseille.

150 quarts SHERRY de la marque J. J. Dubosc & Co.
100 quarts PORTWINE de la marque J. J. Dubosc & Co.
100 paniers HUILE de Fossel Fils, etc.
100 do do do do
100 caisses do do do
100 do do do do

En Débarquement du navire AUGUSTE & GUSTAVE, venant de Bordeaux.

100 barriques VIN ROUGE Daniel.
EN MAGASIN :
20 barriques VIN Monferrand, Martigne & Bourdau.
100 do do pour famille do do
100 caisses VINS fins et ordinaires do do
Et à vendre par
A. Carrière & Co.,
No. 21, Bienville.

J. M. LAFFERRANDERIE,
Successeur de C. MARCHAL & CO.,
BOULANGER,
rue Dryades, [illegible] Philippe.
BISCUITS Soda, Biscuits à la Crème, Biscuits au Beurre, Biscuits Pic-Nic, Biscuits au Sucre, Biscuits Ginger Nuts, Ginger Cakes, Biscuits de pilote, Biscuits de bord, Biscuits Français, Biscuits en vin.

G. L. FEVRE,
148 ... Rue Royale ... 148
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS et couleurs, en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS,
Reçoit [illegible] assortiment de cuirs français et [illegible], maroquins, élastiques, [illegible] pour machine, grand assortiment [illegible] pour cordonniers.
Fournitures François.
A vendre et pour machine, tiges de [illegible]
SUCC. A SEMELLE DE L'OUEST ET NEW-YORK.

Banque d'Epargne de la Nouvelle-Orléans.

156 ... CANAL ... 156
(Incorporée le 15 mars 1855.)
—OFFICIERS—
L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice président.
JOHN ALLEN CLARKE, 2d vice président.
CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président.
SAML. JONES, Jr., caissier.
—Directeurs—
Dr. W. Newton Mercer,
L. F. Generes, Bernard Urquhart,
George Jonas, Isaac N. Marks,
Thos. A. Adams, Carl Kohn,
John Allen Clarke, Christian Schneider,
Charles J. Leeds, Samuel Jamison.
Ouverte de 10 à 3 heures.